



CHICHE ! : Le nouveau programme de FINDMED à destination des TPE/PME/ETI innovantes.

A l'occasion des Rendez-Vous Carnot 2018, le consortium FINDMED a présenté le programme CHICHE !: CHallengez les Instituts Carnot en cHimie et santE !

PARIS, le 25 octobre 2018 – CHICHE ! est un appel à projets innovants visant à favoriser les interactions entre les entreprises de la filière du médicament et les instituts Carnot.

« Les dirigeants de TPE/PME/ETI hésitent parfois à s'engager avec nos instituts Carnot dans des projets de recherche très exploratoires. En effet, à l'opposé de la logique de la prestation de service dans laquelle le prestataire propose des modèles et/ou des techniques déjà validées, et met en avant ses expériences passées avec des donneurs d'ordre prestigieux, rien de tout cela n'existe dès lors qu'il s'agit d'explorer l'inconnu avec des outils qui restent souvent à construire. Dans ces conditions, les questions qui nous sont fréquemment posées par les dirigeants des entreprises avec lesquels nous avons commencé à élaborer un programme de travaux de recherche sont les suivantes : Allez-vous pouvoir mettre en œuvre le programme dont on vient de parler ?, Saurez-vous vraiment adapter votre modèle expérimental à notre problématique ?, Les délais que vous annoncez seront-ils respectés ? Il est donc nécessaire de lever ces interrogations. » indique Damien Salauze, Directeur Opérationnel de FINDMED.

Pour y parvenir, FINDMED met sur pieds le programme CHICHE !, destiné à rassurer les deux parties (la TPE/PME/ETI et l'équipe académique) sur la capacité de l'institut Carnot à mettre en œuvre le programme de travaux de recherche tel qu'il a été discuté.

Le programme de travaux est donc scindé en deux phases, séparées par un point d'étape au cours duquel est décidé l'arrêt ou la poursuite du programme sur la base d'indicateurs prédéfinis et adaptés à chaque situation. Les coûts associés à la première phase, dite de « démonstration de la faisabilité », sont pris en charge par FINDMED (dans la limite de 50 k€). En cas d'arrêt à ce stade, rien n'est donc facturé à la TPE/PME/ETI. Si le programme s'engage dans la seconde phase, dite « d'exécution », alors les coûts associés sont pris en charge par la TPE/PME/ETI (et pour partie par l'institut Carnot s'il s'agit d'un projet collaboratif).

L'appel à projets est donc lancé, soit via les Chargés de Mission de FINDMED (retrouvez leurs coordonnées sur www.findmed.fr), soit via la page dédiée du site internet FINDMED. Tous les projets soumis feront l'objet d'un examen approfondi, et la décision finale d'entrée des projets dans le programme CHICHE ! sera prise par le Comex de FINDMED dans un délai maximal de 30 jours.

FINDMED, un projet au plus près des entreprises

Ce sont treize instituts Carnot, acteurs majeurs de la recherche publique et de la santé qui se sont regroupés dans l'action Carnot filières FINDMED pour faciliter l'accès à leurs plateformes technologiques et à leurs capacités d'innovation, aux TPE, PME et ETI du secteur de l'industrie du médicament. Leur objectif commun : renforcer la compétitivité de ces entreprises en accompagnant leur développement.

FINDMED est l'une des huit actions Carnot filières¹, portées par l'Etat dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir. Elle regroupe treize acteurs majeurs de la recherche et de l'innovation, les instituts Carnot ICM, Curie-Cancer, Voir et Entendre, CALYM, Pasteur MS, France Futur Élevage, Qualiment, CEA-List, Smiles, I2C, Imagine, M.I.N.E.S et Chimie Balard Cirimat. Le consortium est coordonné par l'institut Carnot ICM.

Pour en savoir plus : findmed.fr

A propos des actions « Carnot filières »

Les instituts Carnot, fortement impliqués dans un domaine technologique, se regroupent pour faciliter l'accès des entreprises – TPE, PME et ETI – d'une filière économique à leurs compétences et moyens techniques. L'objectif de la démarche coordonnée de chaque consortium est de :

- faire bénéficier les entreprises d'une offre de partenariat et de transfert de connaissances et de technologies lisible et structurée, à partir d'une analyse des besoins R&D propres au secteur,
- aller à la rencontre des entreprises pour mieux cibler leurs besoins en lien avec les attentes des marchés,
- accompagner leur démarche d'innovation et faciliter leur accès à des plateformes technologiques.

Une structuration en filières économiques pour mieux répondre aux besoins des TPE, PME et ETI et amplifier l'impact des instituts Carnot sur l'innovation des entreprises.

Pour en savoir plus : instituts-carnot.eu

 **INSTITUTS CARNOT** La recherche pour les entreprises

FINDMED est financé par le Programme Investissements d'Avenir lancé par l'Etat et mis en œuvre par l'Agence Nationale de la Recherche. Convention ANR-15-CRNT-0007.

Responsable de la communication

Cécile JUNG

Tél : 01 57 27 46 44

cecile.jung@findmed.fr

¹ Sept autres actions Carnot filières concernent les domaines : Manufacturing, Extraction et transformation des matières premières, Aéronautique, Automobile, Mode & Luxe, Sport, Energies.